



UNE PILE SUR DEUX EST VENDUE EN FIN D'ANNÉE À NOËL, FAITES UN CADEAU À LA PLANÈTE : RECYCLEZ VOS PILES & PETITES BATTERIES AVEC SCRELEC ET SA SOLUTION DE RECYCLAGE BATRIBOX !

En cette fin d'année, faire un geste pour Mère Nature ne coûte pas plus cher que de déposer ses piles et petites batteries usagées dans un point de collecte Batribox.

Les metteurs sur le marché sont formels : une pile sur deux est vendue à l'occasion des fêtes de fin d'année. Plus de 500 millions de piles et de petites batteries feront donc bientôt leur apparition dans les salons français pour faire fonctionner de nombreux jouets, produits high-tech (tablettes, smartphones, enceintes portables, drones, etc.) ou encore certaines illuminations.

L'éco-organisme Screlec invite donc petits et grands à faire un cadeau à la planète en recyclant leurs piles et petites batteries usagées dans l'un de ses 30 000 points de collecte Batribox.

Mieux ! Screlec fait gagner du 17 au 22 décembre 100 exemplaires de son jeu de société **Recyclapiles** sur la **page Facebook de sa solution de recyclage Batribox**. Ce nouveau jeu collaboratif vise à sensibiliser les écocitoyens aux enjeux du recyclage et aux bons gestes de tri des piles et petites batteries.



106 PILES EN MOYENNE PAR FOYER

Les Français sont en effet souvent loin de se douter qu'ils détiennent en moyenne 106 piles et petites batteries dans 47 appareils à leur domicile, soit « **5 fois plus que la quantité qu'ils imaginent** », d'après la dernière étude de la filière¹. Et que parmi elles, 12 % sont usagées !

En outre, si **82 % des français** affirment trier leurs piles et batteries et **77 %** savent qu'il est interdit de les jeter à la poubelle, des progrès restent malgré tout à faire en matière de tri de ces déchets spécifiques. En effet, les piles et les batteries contiennent des matières qui peuvent présenter un risque pour l'environnement si elles sont jetées dans les ordures ménagères ou dans la nature. Quand une pile ou une batterie est jetée à la poubelle, elle se retrouve en décharge ou dans un incinérateur et ses métaux peuvent polluer les sols ou l'air. À contrario, déposer ses piles et batteries usagées dans un point de collecte dédié permet de **garantir leur traitement en fin de vie et la valorisation de près de 80 % des matières qui les composent.**

Les piles et les petites batteries usagées sont des gisements de métaux encore trop souvent oubliés dans les placards, les tiroirs ou les appareils en fin de vie. Chaque année en France, près de 1,4 milliard de piles et petites batteries mises sur le marché représentent plus de **31 000 tonnes d'acier**, des métaux parfois précieux comme du lithium, du nickel, du cobalt... qui peuvent être utilisés comme matière première secondaire par les industries de la métallurgie.

Ainsi, issus du recyclage, ces métaux ont une seconde vie : la plupart d'entre eux, une fois récupérés et envoyés dans l'industrie métallurgique, deviennent de nombreux objets de la vie quotidienne : de nouvelles piles, des clés, des cadres de vélos, des gouttières, des articles de quincaillerie et bien d'autres encore... En outre, la poudre de zinc issue du recyclage des piles alcaline présente par exemple la particularité de galvaniser les aciers et de les protéger de la corrosion. Elle est ainsi utilisée dans l'automobile, la construction, l'électroménager ou encore les équipements industriels.

Trier correctement permet ainsi de limiter le prélèvement des ressources naturelles et de donner une seconde vie aux métaux.

Le saviez-vous ? En 2018, la filière a collecté plus de **14 400 tonnes** de ces produits usagés, soit le poids de la structure métallique de deux tours Eiffel. Avec 10 000 batteries recyclées, il est par exemple possible de créer 23 000 clés de boîtes aux lettres ou 345 boules de pétanques. Des petits présents que Mère Nature aura bien mérité en cette fin d'année...

1. Screlec - Corepile, Les Français et le recyclage des piles et des batteries, 2018



À PROPOS DE SCRELEC :

Screlec est un éco-organisme à but non lucratif agréé par les pouvoirs publics sur deux filières à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) : les piles et accumulateurs portables ainsi que les cartouches d'impression professionnelles.

Screlec a conçu « **Batribox** », un programme national de collecte de piles et petites batteries à destination du grand public et des professionnels comprenant des outils de collecte et de sensibilisation.

Plus d'informations sur : www.screlec.fr / www.batribox.fr

Contact presse : agence Econovia

Déborah Zeitoun - deborah.zeitoun@econovia.fr - 06 59 94 78 61